Synthèse Désertif'actions 2022

FACE AUX DÉFIS DE NOTRE TEMPS,

DÉSERTIF'ACTIONS 2022 SONNE L'ALARME

ET PROPOSE LA VOIE DE L'AGROÉCOLOGIE !



D'a Désertif' actions 2022

Désertif'actions 2022

une cinquième édition multi-acteurs conduite en trois temps sur 10 mois

+ de 350 personnes de 17 pays ont participé aux ateliers nationaux

Réalisation de 8 fiches thématiques et 3 papiers de position

29 représentants d'associations de 13 pays ont porté les recommandations de D'a22 à la COP15

5 évènements parallèles organisés à la COP15

270 participants de 39 pays ont contribué au Sommet International de la Société Civile

+ de 100 stands et 50 intervenants lors du Festival des Terres et des Graines

© photos : TNR

DES DÉFIS MAJEURS AUJOURD'HUI ET DEMAIN DANS LE MONDE ET EN ZONES SÈCHES !

Moins de dix ans avant l'échéance des ODD, l'agriculture mondiale semble confrontée à un défi insurmontable : donner accès à suffisamment de nourriture à l'ensemble des êtres humains. Le récent rapport de la FAO[1] indique que 8,9% de la population mondiale, soit 690 millions de personnes, n'accèdent pas à une quantité suffisante de nourriture et souffrent de manière quasi permanente de famine. À ce nombre, il faut ajouter ceux qui sont confrontés à la même situation de façon épisodique. La pandémie de COVID 19, a joué un rôle d'accélérateur dans la progression de la faim dans le monde, s'ajoutant aux facteurs que sont les changements climatiques, la dégradation des terres ou encore les conflits.

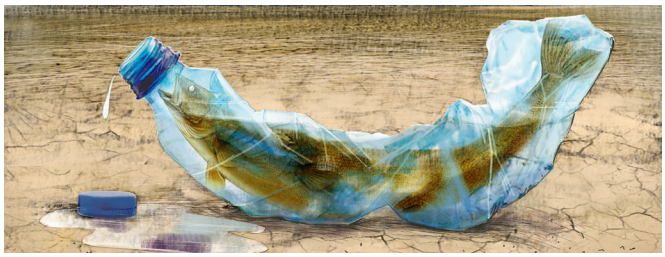
La **DÉGRADATION DES TERRES** a réduit la productivité de **23%** de la surface terrestre

> *« D'ici 2050, 16 millions de km² supplémentaires pourraient être dégradés, soit la superficie de l'Amérique du Sud. »*
>
> **IBRAHIM THIAW**, *secrétaire exécutif de la CNULCD*

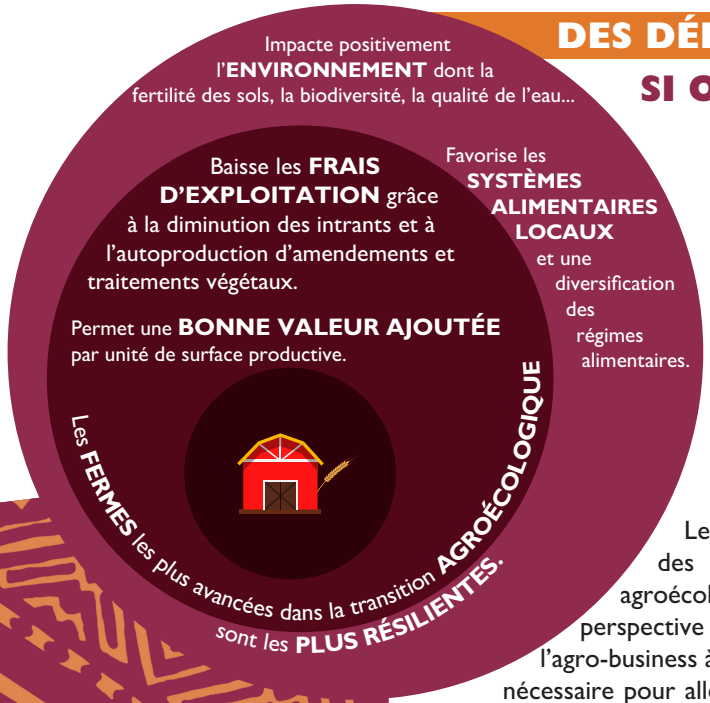
2.3 milliards de personnes (38 % de la population mondiale estimée) vivent dans les zones sèches et arides et 250 millions de personnes voient leurs modes de vie directement affectés par la désertification.
Selon les prévisions les plus récentes du GIEC, le changement climatique va impacter plus lourdement les zones sèches en particulier du fait de la raréfaction des ressources en eau et de l'augmentation de la fréquence des aléas climatiques tels que les sécheresses ou les inondations : il menace de réduire de l'ordre de 50% la production agricole dans certaines zones en Afrique.
En matière de frein au développement, des évaluations d'économistes font état de pertes économiques de l'ordre de 40 milliards de dollars par an liées à la désertification – qui engendre une baisse de la productivité et de la fertilité des terres – pouvant représenter jusqu'à 10% du produit intérieur brut agricole dans certains pays.

Chaque année **12 MILLIONS D'HECTARES** sont dégradés

La **PERTE** des ESPÈCES et SERVICES ECOSYSTÉMIQUES de ces terres représenteraient **10% DU PIB MONDIAL ANNUEL**[2]



© Descheemaker



DES DÉFIS MAJEURS MAIS SURMONTABLES SI ON S'EN DONNE LES MOYENS !

Des travaux scientifiques récents identifient l'agroécologie comme une réponse pertinente à l'adaptation des agricultures des régions sèches, particulièrement touchées par le changement climatique. L'agroécologie peut également contribuer à l'atténuation du changement climatique en favorisant le stockage du carbone dans les sols et la biomasse.

Enfin, l'agroécologie permet d'offrir des opportunités pour sortir de la pauvreté et de la dégradation des conditions de vie en zone rurale, périurbaines et urbaines, comme de récents travaux[3] permettent de l'attester. La transition agroécologique dans les territoires facilite ainsi le maintien des familles en zones rurales et est génératrice d'emplois.

Les récentes crises sanitaires et géopolitiques ont montré la fragilité des systèmes alimentaires et l'urgente nécessité de cette transition agroécologique, non pas en tant que phénomène de niche mais dans la perspective d'un changement global. Quelle que soit le type d'agriculture, de l'agro-business à l'agriculture vivrière de subsistance, un changement de paradigme est nécessaire pour aller vers des systèmes agroécologiques diversifiés et, in fine, atteindre simultanément différents objectifs économiques, sociaux, environnementaux, climatiques, de santé, culturels.

[1]FAO, 2020. L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde
[2]Orientations stratégiques de la France à l'international pour lutter contre la dégradation des terres et la désertification (2020-2030)
[3]Conclusions préliminaires des travaux de la FAO (Tool for Agroecology Performance Evaluation - TAPE), du GTAE (Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie) et du CARI (projet AVACLIM). NB : ce ne sont pas les méthodes qui sont ici concernées, mais les résultats des évaluations sur le terrain

L'AGROÉCOLOGIE DANS LES POLITIQUES

DES AVANCÉES À CONSOLIDER

Si l'agroécologie a peu à peu gagné en notoriété dans les discours politiques et institutionnels ces dernières années, ces discours tardent encore à se traduire en actions concrètes. Les budgets et politiques agricoles continuent à favoriser davantage une agriculture conventionnelle et industrielle, dont les effets néfastes sur l'environnement et la santé des producteurs comme des consommateurs, ont été largement documentés. Malgré cela, quelques avancées prometteuses sont à souligner :



© CARI

> *Lorsque plusieurs pays auront des politiques en faveur de l'agroécologie et seront en mesure de montrer que cela fonctionne, la prise en compte internationale s'accélèrera.*
> **MARTIAL BERNOUX,** *FAO*

- En 2017, au sein de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la reconnaissance du potentiel unique de l'agriculture pour lutter contre le changement climatique est une décision historique (Action commune de Koronivia sur l'agriculture, KJWA).
- Lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021[4], la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) soutient l'agroécologie en tant que solution fondée sur la nature permettant de transformer les systèmes alimentaires vers plus de durabilité et de résilience.
- Dans son cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020, et plus particulièrement avec la cible 10 sur l'utilisation durable de la biodiversité, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ouvre une porte pour le positionnement de l'agroécologie dans les modèles de développement agricole.

L'engagement de la CNULCD en faveur de l'agroécologie n'est pas encore solide. Durant la COP 15, aucune référence à l'agroécologie n'a été faite dans la recommandation pour la mise en place d'approches améliorant la résilience des communautés et écosystèmes face aux sécheresses, alors même que la décision de la COP14 sur la sécheresse invitait les parties à utiliser notamment les approches agroécologiques pour faire face aux sécheresses et améliorer la résilience des agroécosystèmes. La marge de progrès est donc encore importante.

PLAN D'ACTION 2022 - 2024

l'Interface Science-Politique (SPI) devra valoriser les preuves scientifiques existantes sur les systèmes durables d'utilisation des terres et leurs potentialités pour faire face à la désertification, la dégradation des terres et les sécheresses, tout en contribuant à l'atteinte de multiples ODD. Les systèmes agroécologiques doivent être considérés en priorité, en mobilisant notamment les données issues de l'évaluation des résultats et effets de ces systèmes.

Au regard du nombre de COP qui se sont succédées depuis 1992, le constat du bilan de ces trois dernières décennies est rude.

Un vaste chantier pour lequel nous devons encore tous travailler, et auquel la dynamique de Désertif'actions vient largement contribuer.

15 COP — United Nations Convention to Combat Desertification

15 COP — Convention on Biological Diversity

27 COP — CCNUCC



© Nathanael Picard

> **Qu'avons-nous raté ?** *Si nos conférences avaient porté leurs fruits, alors nous ne subirions pas autant les effets de la sécheresse, du réchauffement climatique et la perte de biodiversité.*
> **ALAIN-RICHARD DONWAHI,** *PRÉSIDENT DE LA COP 15 DE LA CNULCD*

[4] *https://www.unccd.int/news-events/unccd-un-food-systems-summit-2021*



PRÉSERVER LA PLANÈTE !

Environ 3,2 milliards de personnes et près de la moitié de la richesse mondiale sont affectés par la dégradation de la planète. Qu'il s'agisse des ressources productives (les terres, l'eau, les ressources génétiques), des espaces paysagers (écosystèmes), des savoirs et savoir-faire (compétences, métiers), l'ensemble de ces éléments est confronté au phénomène de dégradation, parfois de manière irrémédiable. Cela a des conséquences majeures sur les enjeux de sécurité alimentaire et de qualité de vie des populations.

L'agroécologie présente de nombreux atouts pour faciliter la préservation de la planète. Un inventaire des actions et initiatives portées par des acteurs du développement (ONG, chercheurs, institutions internationales) dans plus de 40 pays permet de souligner quelques avantages techniques au déploiement de pratiques agroécologiques :



FERTILITÉ

Elles améliorent la fertilité du sol par l'enrichissement en matière organique produite localement (fumier, compost, paillage, engrais vert…) et l'introduction de légumineuses dans les rotations des cultures.



BIODIVERSITÉ

Elles augmentent la biodiversité fonctionnelle des sols (faune du sol), mobilisent la biodiversité naturelle (insectes pollinisateurs, diversité spécifique spontanée) et cultivée (espèces, variétés et races locales adaptées). Elles améliorent donc la résilience des écosystèmes.



RESSOURCES EN EAU

Elles préservent les ressources en eau en maintenant un microclimat et l'humidité du sol (cultures en étages, techniques de Lutte Contre la Désertification…), et en protégeant les nappes phréatiques des pollutions (réduction des engrais, amélioration de la structure du sol, …). Elles permettent ainsi une gestion économe et efficiente des ressources.

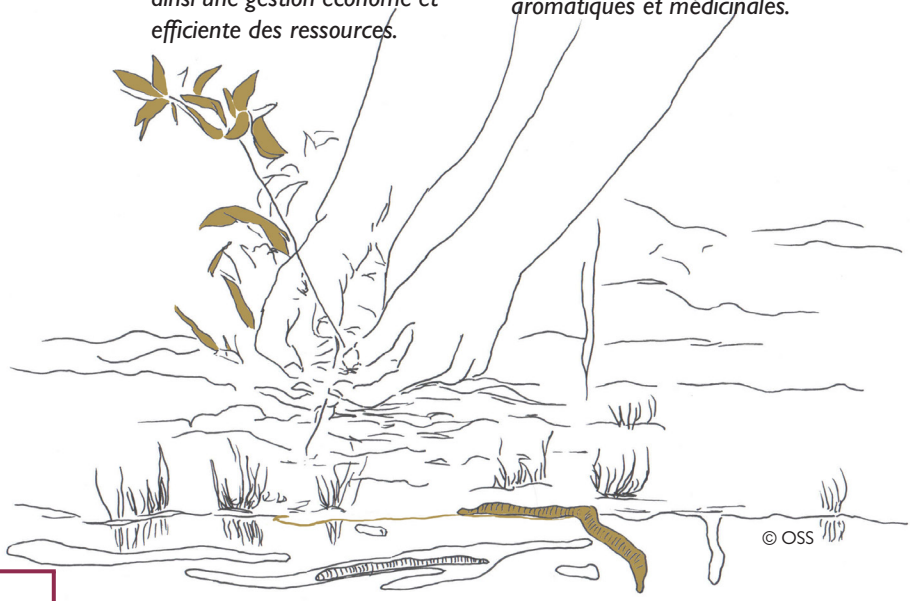


PROTECTION

Elles protègent les sols des vents violents, de la sécheresse et de l'érosion par l'installation de haies vives, l'embocagement, l'agroforesterie, la couverture permanente… Grâce au principe d'intensification, elles permettent de limiter l'extension de l'agriculture aux zones naturelles, tout en favorisant des productions annexes tels que le bois de chauffe, les plantes aromatiques et médicinales.

NEUTRALITÉ EN MATIÈRE DE DÉGRADATION DES TERRES

Dans les discussions sur la mise en œuvre du concept de Neutralité en matière de dégradation des terres, le risque de se limiter à une simple mécanique de compensation en restaurant des terres dégradées pour équilibrer la balance et atteindre la neutralité, tout en laissant les terres continuer à se dégrader ailleurs est grand. Or, la science nous montre que les pertes en capital naturel dégradé ne sont jamais récupérées à l'identique et sont donc irrémédiables.



Les **ÉTATS** *doivent ABSOLUMENT*

considérer l'évitement et la réduction de la dégradation des terres au même titre d'urgence et de priorité que la restauration des terres dans les actions qu'ils proposent pour atteindre leurs cibles de neutralité.

intégrer l'agroécologie parmi les modèles pertinents à considérer pour l'atteinte de leurs cibles de neutralité et s'en inspirer pour nourrir les projets transformatifs en cours d'élaboration.

DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, de 2021 à 2030, est un appel lancé à tous les pays du monde à s'unir pour mettre un terme à la dégradation des écosystèmes et à les restaurer afin d'atteindre les objectifs mondiaux. Selon l'ONU ce n'est qu'avec des écosystèmes sains que nous pourrons améliorer les conditions de vie des populations, lutter contre les changements climatiques et mettre fin à la perte de biodiversité. L'agroécologie doit être considérée comme un ensemble de solutions inspirantes, car elle permet une transformation équilibrée des paysages, elle s'adapte aux processus de développement territorial, et elle permet de préserver les ressources et leur accès pour les populations.



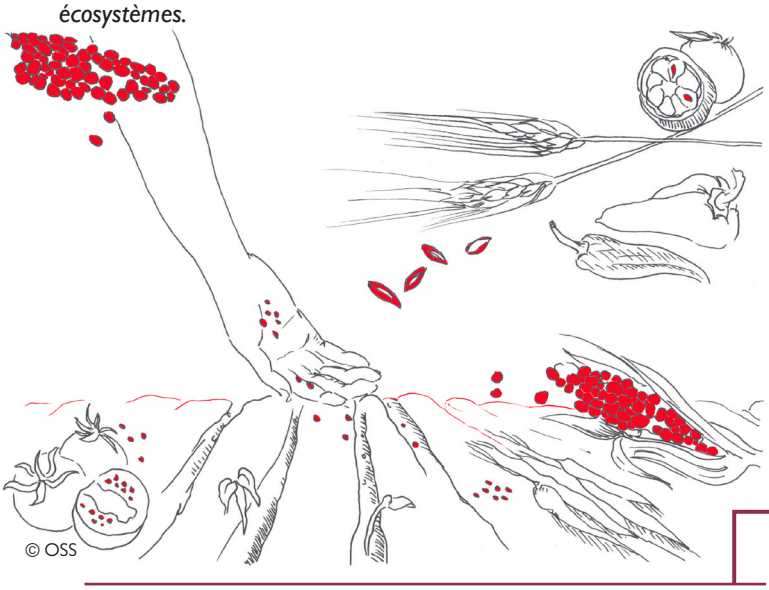
© Ramses Morales Izquierde

Les **GOUVERNEMENTS** *doivent*

assurer la cohérence de leurs politiques publiques en supprimant les incitations et subventions à des pratiques agricoles présentant des risques pour les écosystèmes.

Les **NATIONS UNIS** *doivent*

saisir cette occasion pour promouvoir et favoriser la préservation des agroécosystèmes - avec une attention toute particulière pour les systèmes vulnérables tels que les oasis, les zones agropastorales, etc. – se basant sur les principes agroécologiques.



© OSS

BIODIVERSITÉ

La Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES) considère la lutte contre la dégradation des terres comme prioritaire pour protéger la biodiversité et les services écosystémiques fondamentaux pour toute vie sur Terre en relation avec les ODD. Dans les zones sèches, cela garantirait non seulement l'avenir des écosystèmes, mais aussi le développement durable des sociétés humaines qui en dépendent étroitement. Afin de réduire les pertes en biodiversité mais aussi de contribuer au développement d'une agriculture performante en zones sèches, l'agroécologie présente de nombreux intérêts.

Les **ÉTATS** *doivent ABSOLUMENT*

renforcer l'autonomie des agriculteurs pour leur garantir un accès facilité à une vaste gamme de variétés adaptées à leurs conditions locales, en favorisant la diversité génétique naturelle et la circulation des semences paysannes.

favoriser le soutien au développement de l'usage des biopesticides et des intrants d'origine organique.



© IRD

> *« L'agroécologie, que ce soit par ses principes fondateurs ou par son application sur le terrain, doit être une source d'inspiration pour les politiques publiques, aux niveaux national et international, en considérant tous les services qu'elle peut rendre à l'environnement, à l'homme et à la planète. »*
>
> **NAHID NAGHIZADEH**, *CENESTA, IRAN*

S'ADAPTER EN PERMANENCE

Les systèmes agricoles et alimentaires dans le monde voient leur environnement changer rapidement, et sont confrontés à une diversité de crises qui peut les affecter :

Ces situations de crises sont multifactorielles et interrogent la capacité des paysans à gérer l'incertitude, et des systèmes agricoles et alimentaires dans les territoires à faire preuve de résilience. Dans ce cadre, la résilience aux crises se caractérise par le maintien des capacités productives des agroécosystèmes : production alimentaire dans les territoires et revenus des exploitations.

Les principes de l'agroécologie et leur étendue écologique, économique et sociale, constituent des arguments crédibles pour renforcer la résilience des systèmes agricoles. Ils permettent de sécuriser la production agricole, de réduire les dépendances aux intrants, de mieux gérer les ressources et de développer des modalités d'organisation collective permettant la solidarité et l'équité sociale dans les territoires.



Crises sanitaires
covid, etc



Crises climatiques
sécheresse, etc



Conflits dont les répercussions sont mondiales
guerre en ukraine, etc



© RASCAPROD

> *Les urgences de la planète sont interconnectées ; la crise climatique et celle sur les ressources risquent de les embraser . Les solutions de l'agroécologie s'imposent comme une injonction pour éviter le pire.*
>
> **PATRICE BURGER**, *PRÉSIDENT DU CARI*

ÊTRE RÉSILIENT FACE AUX CRISES ÉCONOMIQUES

Les crises économiques sont fréquemment liées à un effondrement des marchés et à une augmentation drastique du coût des matières premières, des intrants et de l'énergie. Or, les paysans sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils sont dans des chaines de valeurs où ils vendent leur production sur les marchés mais ont peu de pouvoir sur les prix.

Dans ces situations, la dépendance aux intrants (engrais, pesticides, semences etc.), directement liée à leur niveau de charges d'exploitation, représente le maillon faible de leurs systèmes de production. A ce titre, une crise économique, entrainant une augmentation des prix sur les marchés mondiaux et donc du coût des intrants pour les agriculteurs, représente un risque majeur.

FACE À CES RISQUES EN SITUATION DE CRISE ÉCONOMIQUE, L'AGROÉCOLOGIE PERMET :

- La limitation des intrants externes et le recyclage des éléments de la ferme selon une approche d'économie circulaire : recyclage, intégration, compostage, fertilisation par des fumiers, gestion des déchets intégrée au niveau de la ferme.
- La résilience économique des agriculteurs soit la diminution des risques et l'amélioration des performances économiques, grâce à la diversification des cultures et des activités.

Pour permettre le déploiement de systèmes de production basés sur les principes de l'agroécologie, un accompagnement adapté est indispensable.

Les **ÉTATS** *doivent*

être cohérents dans leurs politiques en adoptant une politique économique de protection de ses agriculteurs face à la concurrence mondiale et en évitant les subventions aux intrants chimiques qui rendent les exploitations vulnérables et fragiles.

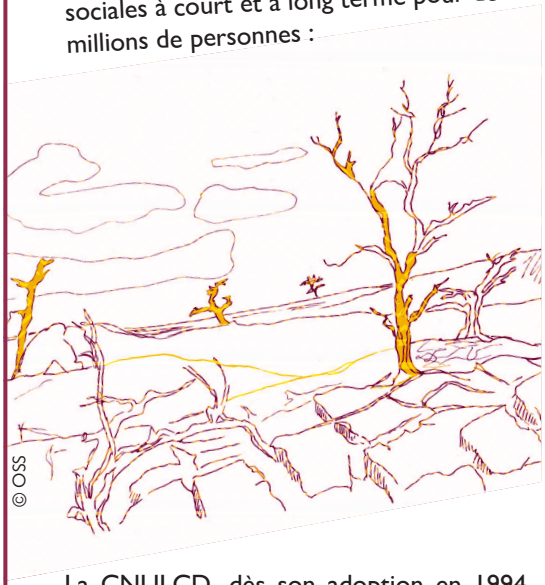
prendre en charge des programmes de sécurisation de stocks semenciers et fourragers, et de gestion de la fertilité à l'échelle des territoires.

Nous devons faire une utilisation intensive des ressources qui sont gratuites, telles que l'énergie solaire et le CO2 pour la production de biomasse, ou encore l'azote atmosphérique captée par les légumineuses pour fertiliser les sols etc. Les agriculteurs devraient même être rémunérés pour cela.

MARC DUFUMIER, *CARI*

S'ADAPTER À LA SÉCHERESSE ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES

La sécheresse est l'une des catastrophes naturelles les plus graves dans le monde, entraînant des pertes économiques et sociales à court et à long terme pour des millions de personnes :



© OSS

+ de **2 MILLIARDS** de personnes vivent dans des pays qui connaissent un stress hydrique élevé[5]. D'autres estimations sont encore plus pessimistes, avec jusqu'à 4 milliards de personnes : plus de la moitié de la population de la planète déjà confrontées à un stress hydrique sévère pendant au moins un mois de l'année (Global Land Outlook, 2017).

En 2017, la sécheresse a entraîné la **PIRE** crise humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale, lorsque **20 MILLIONS DE PERSONNES** à travers l'Afrique et le Moyen-Orient ont été au **BORD DE LA FAMINE,** (UN-OCHA).

700 MILLIONS
DE PERSONNES
risquent d'être déplacées en raison de la sécheresse d'ici 2030. (Nations unies/Banque mondiale)

Si les sécheresses touchent toutes les zones climatiques, les zones sèches de la planète y sont particulièrement vulnérables : l'agriculture pluviale et l'agropastoralisme dépendent en effet fortement des pluies saisonnières.

La CNULCD, dès son adoption en 1994, reconnaît que la sécheresse constitue un problème de dimension mondiale puisqu'elle touche toutes les régions du monde et qu'une action commune de la communauté internationale s'impose.
La plupart des pays et régions s'organisent face au risque de sécheresse avec des approches allant de la réaction face aux crises induites par la sécheresse, à l'alerte précoce et la surveillance, voire à l'atténuation des risques causés par les sécheresses.

Cependant, les mesures d'anticipation et d'atténuation restent insuffisamment mises en place. La CNULCD a récemment intensifié ses efforts pour accompagner les pays à travers une nouvelle initiative sécheresse, axée sur (i) des mesures de prévention concernant les systèmes d'alerte et les dispositifs de réponse et (ii) des mesures d'adaptation destinées à renforcer la résilience : pratiques culturales, variétés adaptées, gestion du cycle de l'eau, mais aussi mécanismes sociaux de résilience des populations.

La **CNULCD** *et les* **ORGANISATIONS INTERNATIONALES** *doivent*

doivent reconnaître et inscrire dans les textes les transitions agroécologiques comme solutions pour déployer des systèmes agricoles et alimentaires résilients face aux sécheresses.

Les **BAILLEURS DE FONDS** *doivent*

dont ceux qui sont dédiés au Climat doivent mobiliser des facilités de financement dans le cadre de l'adaptation à la sécheresse, permettant de subventionner l'investissement initial et la phase de transition des petites exploitations agricoles qui s'engagent dans une transition agroécologique.



© IRD

[5] *UN-Water 2019 d'après ONU, 2018.*

INVESTIR POUR L'AVENIR !

Le monde de demain se construit jour après jour, à l'échelle des hommes et des femmes, des exploitations, des territoires, des pays… La multiplicité des acteurs à l'œuvre, des secteurs concernés, des enjeux rencontrés aux différentes échelles peut rendre la tâche ardue. En matière de développement durable, où l'on cherche à répondre aussi bien à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, il faut pouvoir faire preuve d'imagination et d'innovation. Mais surtout il faut avoir la capacité de construire des initiatives portées par une diversité d'acteurs, de parties prenantes. Les interventions de développement prennent place dans des environnements habités, gérés, cadrés par des engagements politiques, des règles culturelles, des modalités d'organisation. Penser les territoires, que ce soient les territoires locaux (communes, départements, régions), nationaux ou internationaux, demande donc de bâtir des coalitions, de travailler ensemble vers des objectifs communs.



L'**agroécologie** s'inscrit dans une démarche globale visant à reconcevoir des systèmes alimentaires, de la ferme à l'assiette, pour atteindre une durabilité écologique, économique et sociale. La bonne gouvernance, la mobilisation des savoir-faire, l'utilisation responsable des ressources naturelles et des processus écologiques à l'œuvre, sont les fondements de cette approche holistique. Investir pour l'avenir à travers l'agroécologie est donc un gage de durabilité des actions menées, au service de l'atteinte des ODD. Mais 2030 est à nos portes, l'avenir se construit maintenant, et les politiques sectorielles peinent encore à considérer la nécessaire articulation entre des enjeux environnementaux, agricoles, socioéconomiques etc.

Les **ÉTATS & INSTITUTIONS** *doivent*

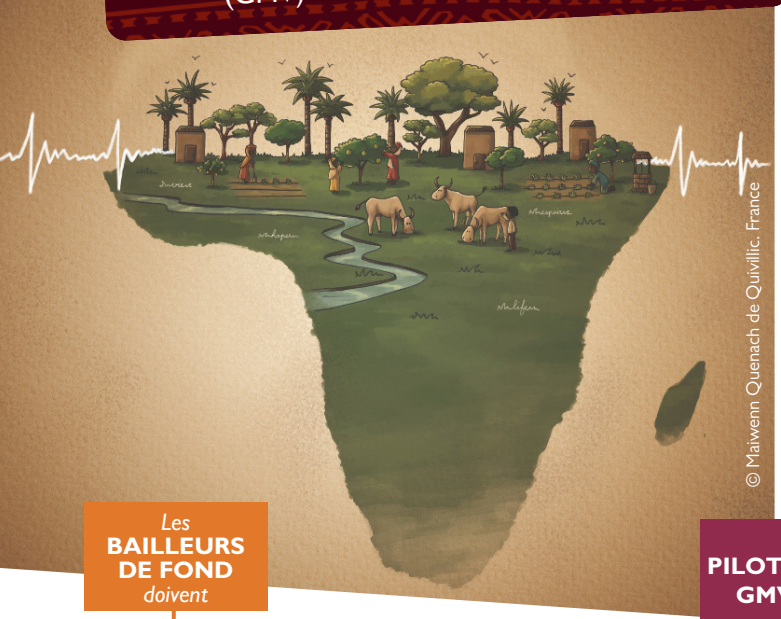
harmoniser et rendre cohérentes leurs politiques publiques, en considérant les profondes articulations entre les différentes dimensions du développement (agriculture, environnement, économie…) et en favorisant le décloisonnement et des stratégies inclusives par le dialogue et la collaboration multi-acteurs

INTÉGRER L'AGROÉCOLOGIE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE AU SAHARA ET AU SAHEL

Face à la croissance démographique, à l'urgence alimentaire et aux risques de famine, l'agriculture africaine doit produire plus. Mais elle doit aussi produire mieux, car il s'agit, pour lutter contre le dérèglement climatique, de répondre à la demande légitime de protection de l'environnement en engageant l'agriculture vers des modèles de croissance plus vertueux. Enfin, il s'agit aussi de répondre à une urgence socio-économique en offrant et en diversifiant des opportunités économiques peu émettrices de gaz à effet de serre en fonction des territoires, de la nature du sol, du foncier, des traditions et de la culture.



Des **défis** que la transition agroécologique des territoires de la Grande Muraille Verte (GMV) aurait en capacité de **relever** !



© Maiwenn Quenach de Quivillic. France

La GMV se veut un cadre de réponse collective à ces défis, pour transformer les vastes étendues arides en pôles ruraux générateurs de production durables et de développement économique stable. L'approche décentralisée par territoire promue dans le cadre de la GMV est aussi en cohérence avec les principes agroécologiques qui se veulent contextualisés, adaptés aux besoins locaux et inclusifs.

Sur le terrain, les projets portés par la société civile dans le cadre de la GMV intègrent déjà les principes de l'agroécologie, par la mise en place de fermes intégrées, ou encore en mobilisant des techniques de restauration des terres comme le zaï et en diffusant l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée. Par exemple, l'hanza (Boscia senegalensis) est une espèce arbustive qui se régénère facilement pendant les sécheresses. Ses fruits ont une teneur importante en protéines et minéraux. La culture de l'hanza est ainsi une source de revenus pour les femmes qui collectent les fruits et améliore la nutrition de leurs foyers.

Les **BAILLEURS DE FOND** *doivent*

pouvoir identifier les projets contribuant à l'atteinte des objectifs de la GMV et favoriser leur financement sur des temps suffisamment long pour accompagner les transitions.

Les **PILOTES DE LA GMV** *doivent*

prendre conscience et reconnaitre que l'agroécologie est un moyen pertinent et vertueux d'atteindre leurs objectifs d'ici à 2030.

L'ESSOR NÉCESSAIRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les approches du développement centrées sur la concertation multi-acteurs et la planification à l'échelle de territoires sont de plus en plus privilégiées et reconnues comme efficientes. Dans son dernier rapport, l'Interface Science-Politique de la CNULCD a montré comment la planification intégrée à l'échelle des territoires peut être un levier efficace pour atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres[6]. Dans la deuxième édition de ses « Perspectives Territoriales Mondiales » sorti en 2022, la CNULCD met aussi en évidence le rôle des collectivités pour sécuriser les moyens de subsistance des populations tout en adaptant positivement et durablement leur relation avec la nature : protéger des sols fertiles, limiter les déchets et la pollution etc.. Ces collectivités, mises en place sous différentes formes et échelles pour une gestion déconcentrée ou décentralisée des territoires, constituent un groupe d'acteurs qui monte en force dans tous les domaines du développement. Leur prise de conscience et leur volonté de se mobiliser pour faire face aux enjeux que nous traversons se traduisent, pour les collectivités urbaines, dans leur adhésion au Pacte de Milan.

Les **COLLECTIVITÉS** *doivent*

intégrer l'agroécologie et la Gestion Durable des Terres dans leur planification territoriale (dont leurs Projets Alimentaires Territoriaux) comme éléments constitutifs fondamentaux.

LE PACTE DE MILAN



240 villes signataires

3 engagements

PRÉSERVER les terres agricoles

FAVORISER les circuits de proximité

ÉVITER le gaspillage alimentaire



> *Les villes ont toujours été le creuset de toutes les révolutions. Seront-elles également le lieu de la révolution agroécologique ?*
>
> **GILLES MARTIN**, *FAO*

La **CNULCD** *doit*

reconnaitre et faire une place aux collectivités locales comme parties prenantes dans les négociations sur les enjeux de désertification, et ces dernières doivent se mobiliser pour faire entendre leur voix.

Ces enjeux de préservation des ressources naturelles, d'adaptation des pratiques aux nouvelles réalités climatiques, et de construction de systèmes alimentaires durables sont traités dans les instances de négociations internationales, mais les représentants et responsables des collectivités y restent sous-représentés. Au sein de la CNULCD, les collectivités ne sont pas considérées comme parties de la Convention, mais elles peuvent pourtant y prétendre à une place d'observateur. Alors qu'elles se retrouvent en première ligne de l'application des recommandations fixées à l'international, elles pourraient ainsi alimenter les débats à partir de leurs connaissances du terrain et jouer un rôle d'interpellation des négociateurs.

[6] *SPI, 2022. The Contribution of Integrated Land Use Planning and Integrated Landscape Management to Implementing Land Degradation Neutrality: Entry Points and Support Tools*



© OSS

UNE MOBILISATION AUX MULTIPLES FACETTES

SUCCÈS DU CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSINS DE PRESSE

Par l'humour, la dérision, l'ironie ou l'enthousiasme, il s'agit de mettre en lumière tous les paradoxes, incohérences, ignorances, fuites, mépris ou arrogances humaines qu'exprime le traitement que l'on fait subir aux terres et les sols en milieu urbain comme en milieu rural. Mais aussi tous les espoirs, engagements, courages, initiatives et solutions comme l'agroécologie, qui constituent autant de semences d'un changement déjà en marche pour une terre et un avenir viables.

& TERRE SECHERESSE

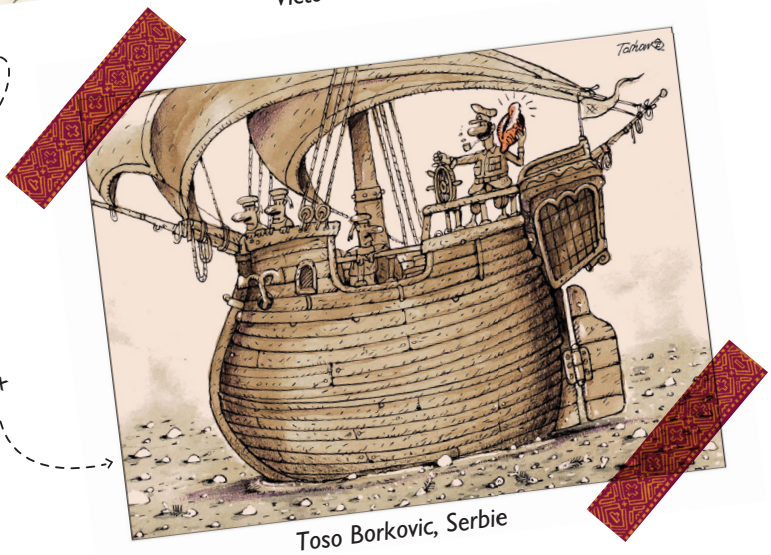


Victor Solis, Mexique

4EME CONCOURS
Thématique : Terre et sécheresse
238 dessinateurs de presse impliqués
en provenance de **58 pays**

400 dessins reçu → **33** dessins sélectionnés → **2** lauréats

1er prix



Toso Borkovic, Serbie

2ème prix



© CARI

MARCOS MONTOIRO, VICTOR SOLIS ET PATRICE BURGER

Initié par : le CARI, la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification et l'Observatoire du Sahara et du Sahel

UN CONCERT AUX INFLUENCES MUSICALES DU MONDE !

3 groupes de musique aux influences du monde sont montés sur scène pour cette soirée festive : Le chauffeur est dans le pré, aux influences d'Europe de l'Est, Jungle box, aux influences africaines, et Onda Ya, d'inspiration colombienne.

LE CHAUFFEUR EST DANS LE PRÉ



JUNGLE BOX



ONDA YA



© TNR

FESTIVAL DES TERRES ET DES GRAINES

SAMEDI 8 OCTOBRE

Une centaine de stands
50 intervenants
Acteurs : artisans locaux, associations locales et internationales ...
2000 festivaliers durant la journée en provenance de **58 pays**
5 tentes dédiées aux échanges*



© TNR

UNE MARCHE POUR LES TERRES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



© TNR



© TNR

© TNR



* La **RÉSIS'TENTE pour des systèmes alimentaires résilients** 5 tables rondes autour de l'agroécologie.
L'IMPAC'TENTE pour des actions concrètes sur le terrain 4 tables rondes et 1a conférence autour des actions menées sur le terrain.
La TENTE'ACTIONS pour le partage d'idées et d'activités en cours Plusieurs organisations ont présenté leurs projets.

La TENTE de l'OSS (Observatoire du Sahel et du Sahara) Une partie de l'équipe de l'OSS est venu présenter leurs actions.
La TENTE des EXPOSITIONS du concours de dessins de presse et de l'exposition des Oasis Jean-Michel Renault (Président du Jury) et Victor Solis (Gagnant du 1er prix de concours de dessins de presse) étaient présents sur place pour échanger avec les festivaliers. Les photographies de Francis Tack issues de l'exposition du Fits ont également habillés la tente.

Désertif'actions

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition

D'a Désertif' actions 2022

"AGROECOLOGY RIGHT NOW!"

CO-ORGANISATEURS

Le **CARI** (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales) mène des actions sur le terrain auprès des populations rurales et plaide à l'international la nécessité d'une agriculture durable basée sur les principes de l'agroécologie dans les zones oasiennes et les zones sèches d'Afrique.

L'**OSS** (Observatoire du Sahara et du Sahel) est une organisation internationale et à vocation africaine. Créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. L'OSS initie et facilite les partenariats autour des défis communs liés à la gestion partagée des ressources en eau, à la mise en œuvre des accords internationaux sur la désertification, la biodiversité et le changement climatique en Afrique.

Le CNULCD (la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification), adoptée en 1994, est le seul accord international juridiquement contraignant qui lie l'environnement et le développement à la gestion durable des terres.

PARTENAIRES

avaclim

www.desertif-actions.org

#DesertifActions

Desertif'actions

desertif.actions

Rédaction : Adeline Derkimba / Conception : Cécile Bénazet